



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apiculture

Question écrite n° 119884

Texte de la question

M. Alain Merly appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la dissémination depuis avril 2005 d'un frelon d'origine asiatique sur l'ensemble du territoire du Lot-et-Garonne et dans plusieurs départements limitrophes. La progression laisse présager une propagation de plusieurs centaines de kilomètres par an et, par conséquent, un envahissement de l'ensemble du territoire français puis européen en quelques années seulement. On peut constater une prédation violente vis-à-vis des abeilles mais aussi d'autres insectes pollinisateurs comme les bourdons, son alimentation étant à base d'insectes. Sa grande capacité reproductrice indique un niveau de besoins alimentaires très important. Les abeilles vivant en colonies sont la cible privilégiée ; elles garantissent une nourriture facile à prélever. Les espèces pollinisatrices sauvages seront certainement menacées, ce qui provoquera très certainement une perturbation des capacités de productions de nombre d'espèces agricoles de premiers choix : fraises, pommes, prunes, colza, ou bien encore tournesol. La destruction des nids présente un coût élevé pour les particuliers. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les moyens envisagés pour mettre un terme à cette prolifération et sensibiliser la population aux risques évoqués.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à une espèce de frelon d'origine asiatique, *Vespa velutina*, nouvellement signalée en France. Comme notre frelon européen *Vespa crabo*, ce frelon d'origine asiatique est connu pour attaquer les abeilles. En l'état actuel des informations disponibles, les craintes que suscite cette espèce concernent donc l'apiculture qui, comme la production végétale agricole, relève des compétences du ministre de l'agriculture et de la pêche. Comme notre frelon européen également, ce frelon d'origine asiatique se nourrit de fruits mûrs et de toutes sortes d'insectes, dont il a également besoin pour élever ses larves. Il est vraisemblable qu'en raison de la présence permanente d'ouvrières devant leur seuil, les ruches sont hautement attractives pour un chasseur d'insectes tel que ce frelon. Cette hypothèse, classique en écologie, d'un lien entre la densité locale de la proie et son attraction sur son prédateur permet d'espérer que les autres insectes, en particulier les pollinisateurs sauvages qui vivent en solitaires ou en colonies beaucoup plus petites que des ruches, ne subiront pas de pression significative de la part de ce frelon. Toutefois, au titre de la législation relative à la protection de la nature, aucune guêpe ni frelon ne figurent en France parmi les espèces protégées et, par conséquent, rien ne s'oppose à la destruction de ces frelons ou de leurs nids. Nos connaissances sur la répartition de *Vespa velutina* ont beaucoup progressé depuis sa première observation, en 2004 : on sait aujourd'hui qu'il est bien acclimaté en France, et qu'il y a déjà été observé dans quatorze départements du Sud-Ouest, au moins. Les experts estiment que son expansion va se poursuivre en Europe du Sud et que son éradication n'est techniquement plus possible. En revanche, lorsqu'un nid de guêpes ou de frelons pose un problème de santé ou de sécurité publique, il appartient au maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, de décider des interventions nécessaires. Fort heureusement, les informations recueillies sur le comportement de *Vespa velutina* le décrivent comme beaucoup moins agressif que le frelon européen *Vespa crabo*.

Données clés

Auteur : [M. Alain Merly](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119884

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2297

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4516